LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

1 9 8 6

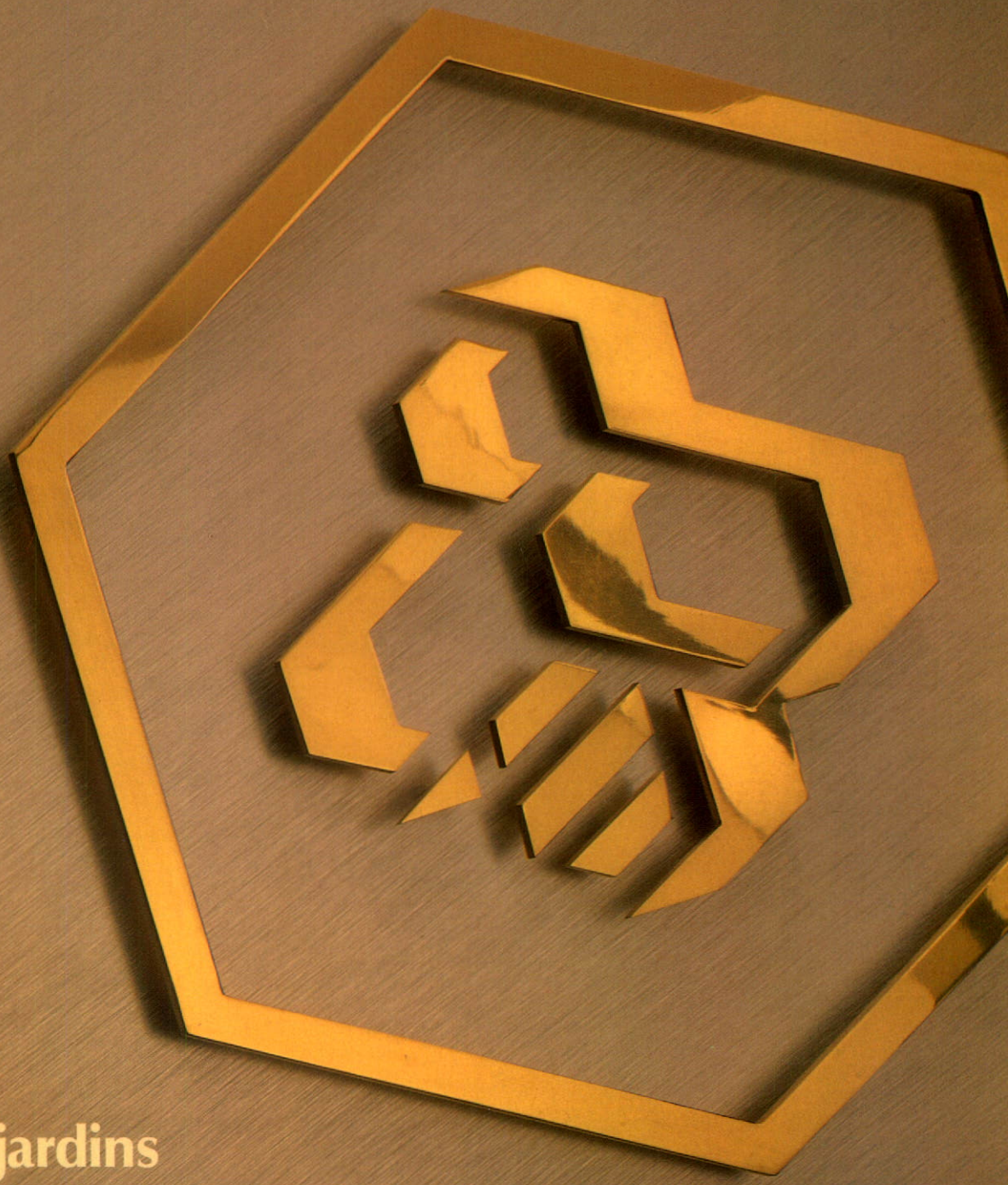

Desjardins

Quatre-vingt-cinquième rapport annuel

pour l'exercice financier terminé
le trente et un décembre
mil neuf cent quatre-vingt-six

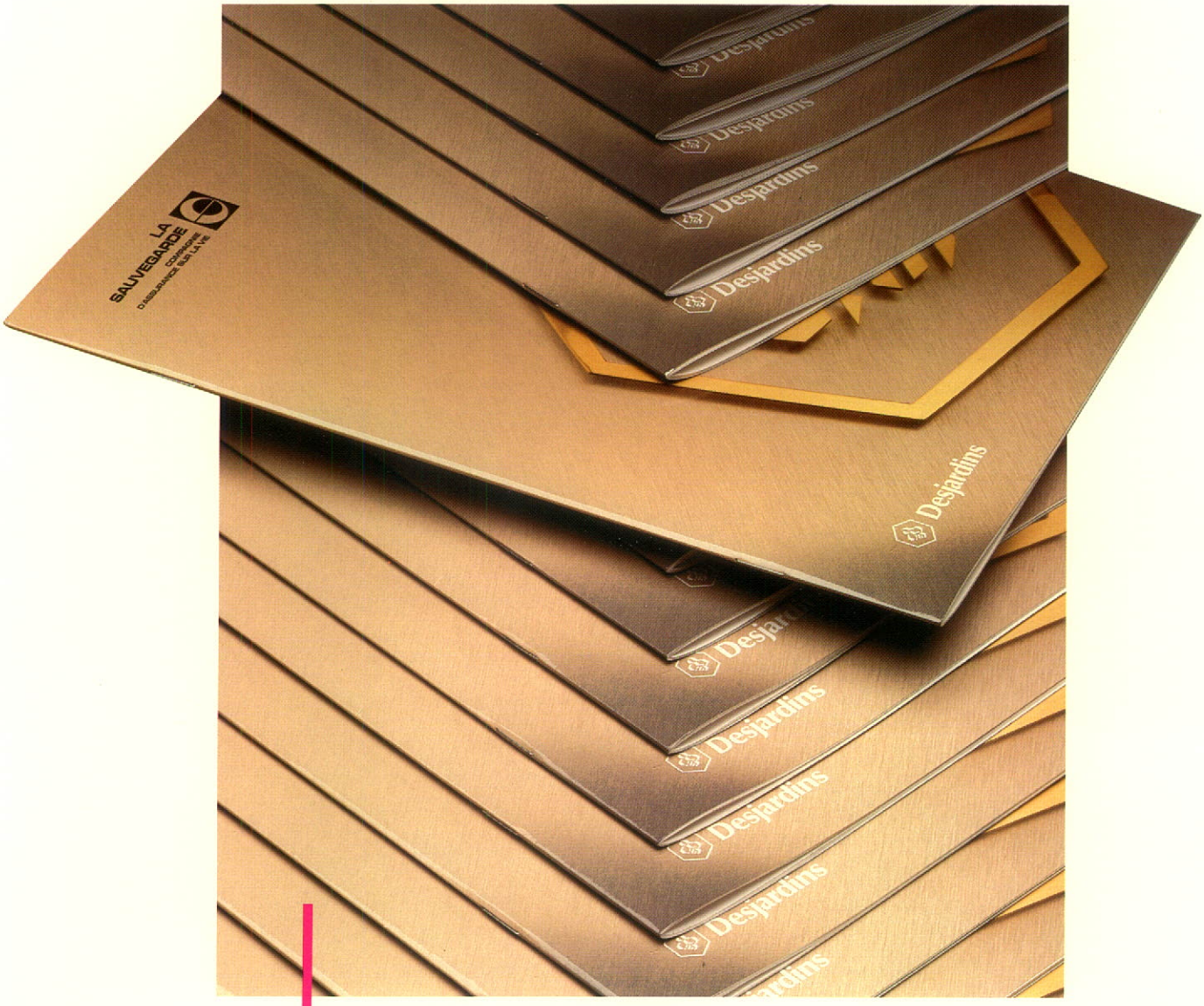

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
MAR 23 1987
McGILL UNIVERSITY

Le conseil d'administration

1
Louis-Philippe Poulin
Saint-Léonard
Président du conseil
Membre du comité exécutif

2
Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
Saint-Lambert
Président
Président du comité exécutif
Membre du comité des ressources humaines

3
J. Roland Bellemare
Louiseville
Premier vice-président
Membre du comité exécutif
Membre du comité de placements

4
Armand Piette
Berthierville
Deuxième vice-président
Membre du comité exécutif
Membre du comité de placements

5
François Giguère
Saint-Joseph-de-Beauce
Membre du comité exécutif
Président du comité de vérification

6
Maurice Gauthier
Saint-Boniface (Man.)
Membre du comité de vérification

7
Florent Lalonde
Welland (Ont.)
Membre du comité des ressources humaines

8
Raymond Gagné, notaire
Gaspé

9
Emmanuel Roy
Saint-Fabien

10
Robert Coderre
Saint-Césaire
Membre du comité des ressources humaines
Membre du comité de placements

11
Serge Simard
La Baie

12
André Roy
Waterville
Membre du comité des ressources humaines
Membre du comité de placements

13
Pierre Mercure
Val d'Or

14
Marcel Boyer
Montréal-Nord
Membre du comité de vérification

15
Céline Morin
Lévis

16
Jean-G. Chaput
Montréal

17
Jacques Moreau
Saint-Vincent-de-Paul

18
Rémi Samson
Charlesbourg

Doyenne des compagnies d'assurance-vie québécoises, première société à capital-actions à joindre les rangs du Mouvement Desjardins, La Sauvegarde franchira dans quelques mois une autre étape de sa longue et riche histoire. Le 7 août prochain marquera en effet le 25e anniversaire de son appartenance au réseau des Caisses populaires et d'économie Desjardins.

Comme l'ont largement fait valoir, à l'époque, les dirigeants du Mouvement ainsi que les observateurs de la scène économique, les pionniers de La Sauvegarde et de Desjardins partageaient essentiellement le même objectif: assurer le développement du patrimoine financier et économique des Canadiens-français. De fait, à l'instar d'Alphonse Desjardins, Guillaume-Narcisse Ducharme avait la conviction profonde «qu'une nation doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes et posséder, si elle veut survivre et progresser, non seulement ses rouages politiques et judiciaires, mais encore des moyens économiques les plus divers.»

De par cette convergence de vues, l'adhésion de La Sauvegarde au réseau des caisses populaires a donc été perçue comme un prolongement naturel dans l'évolution de Desjardins. Au-delà des raisons foncièrement nationalistes qui animaient les artisans de cette acquisition, le Mouvement avait clairement manifesté sa volonté ferme de renforcer son action dans le domaine des assurances de personnes.

Lors de l'acquisition de La Sauvegarde, les porte-parole du Mouvement Desjardins avaient mentionné la solidité financière de La Sauvegarde

Grâce à la concertation des efforts de son personnel, La Sauvegarde a réalisé la plus importante étape de son grand projet de renouveau technologique en implantant un progiciel majeur d'administration de l'assurance individuelle.

comme l'un des facteurs déterminants de leur décision. Si la complémentarité des services de certaines institutions du Mouvement d'aujourd'hui semble assez évidente, il n'en demeure pas moins que les services de La Sauvegarde ont été, à leur manière, très complémentaires de ceux des caisses populaires. D'une façon discrète, peut-être, mais à notre avis tout aussi efficace.

Par ses contributions généreuses aux diverses initiatives financières du Mouvement et aux programmes de financement destinés à développer de nouvelles institutions, La Sauvegarde a joué un rôle de premier plan dans la diversification des activités du réseau Desjardins. Elle est aujourd'hui convaincue d'avoir rempli sa mission tout en s'imposant dans son propre secteur d'activités: les assurances de personnes.

Hommages

Nous tenons à remercier Monsieur Raymond Blais, ex-président du Mouvement Desjardins pour le soutien qu'il a apporté à La Sauvegarde chaque fois que nous avons sollicité son aide. Sa compétence indiscutable et ses convictions sociales profondes ont toujours rendu nos rapports à la fois vivants et agréables. Nous profitons aussi de l'occasion pour adresser, au nom du Conseil d'administration, nos plus sincères félicitations à Monsieur Claude Béland pour son élection au poste de président du Mouvement. Nous savons la difficulté de sa tâche et l'assurons de notre entière collaboration dans l'exercice de cette exigeante fonction.

Le décès subit, l'automne dernier, du secrétaire et vice-président aux affaires juridiques, Me Yves Belzile, nous prive d'un collaborateur hors pair. Juriste accompli, ce travailleur infatigable était un homme de grande valeur, dont les qualités étaient appréciées de tous.

Décloisonnement

Le décloisonnement a souvent fait la manchette au cours des dernières années. Son importance pour l'ensemble des institutions financières, y compris les compagnies d'assurance, mérite quelques commentaires.

Plusieurs organismes et comités gouvernementaux ont soumis leurs recommandations aux instances politiques. L'événement principal survenu dans ce dossier fut sans contredit le dépôt, par le ministre d'État aux Finances, d'un document d'orientation exposant le cadre futur des institutions financières de juridiction fédérale.

Ce document propose, sous certaines réserves, le décloisonnement effectif du milieu financier, c'est-à-dire la possibilité pour chacun des quatre grands piliers financiers canadiens d'agir dans le secteur des autres.

Il serait présomptueux de prédire quelle sera la configuration du secteur financier au cours des prochaines années, d'autant plus que ce cadre ne dépend pas seulement des pouvoirs juridiques conférés aux institutions, mais aussi de la réaction des consommateurs face à de nouveaux modes de distribution des services financiers.

Est-il invraisemblable d'imaginer que, d'ici quelques années, il existera au Québec des centaines de centres qui offriront non seulement des assurances, mais aussi des dépôts garantis, des fonds mutuels et des services-conseils en planification financière? Ces centres seraient établis à partir des bureaux régionaux d'assurance existants.

Pour que ce scénario se réalise, il faudra notamment que le gouvernement fédéral adopte les propositions contenues dans son livre blanc. L'harmonisation des législations fédérale et provinciale constitue également une autre condition préalable au décloisonnement, car plusieurs intermédiaires financiers, dont les assureurs-vie, sont régis par une réglementation provinciale.

Mais les choses changent rapidement. Depuis l'année dernière, par exemple, les assureurs-vie peuvent offrir à leur clientèle des contrats d'assurance-vie, des services d'assurance de biens et des fonds mutuels. Les consommateurs peuvent également obtenir des dépôts garantis par l'intermédiaire des assureurs-vie qui ont conclu des ententes avec certaines fiducies.

Quant à nous, nous sommes heureux de constater que le Mouvement Desjardins accorde une attention prioritaire à cet important dossier.

Innovation technologique

Un événement survenu cette année à La Sauvegarde mérite d'être souligné vu son importance cruciale pour la croissance de la Compagnie.

L'informatisation et la rationalisation des procédés administratifs occupent depuis plus de trente ans une place prépondérante au sein de notre entreprise. En effet, nous nous efforçons constamment d'améliorer nos méthodes et de perfectionner nos opérations. Et, à cet égard, nous avons franchi une étape capitale en 1986.

Notre dernière innovation technologique, l'implantation d'un progiciel majeur destiné à faciliter l'administration de l'assurance-vie individuelle, nous place désormais à l'avant-garde des compagnies d'assurance-vie comparables à la nôtre.

Outre ce vaste projet, qui touchait environ le tiers de notre personnel du siège social et des employés des bureaux régionaux, nous avons réalisé plusieurs modifications à notre système d'assurances collectives et entrepris une révision en profondeur des procédés administratifs touchant les rentes collectives. Nous avons également mis sur pied un réseau de courrier électronique et donné à chacun de nos bureaux régionaux un accès instantané à toute l'information concernant nos clients.

Non seulement La Sauvegarde est-elle aujourd'hui dotée de méthodes qui améliorent très sensiblement son service à la clientèle, mais elle a également réussi à apporter ces transformations avec le concours et à la satisfaction des employés visés.

Presque toutes les entreprises font face au problème de rentabiliser le virage technologique dans le respect de leurs ressources humaines. Il va sans dire que nous sommes particulièrement fiers de la façon dont nous avons relevé ce défi.

Une commandite de prestige

Nos réalisations de 1986 ne se limitent pas au seul domaine de l'informatique. En effet, La Sauvegarde a une fois de plus innové en publicité. Elle l'avait fait l'an dernier en instituant un prestigieux tournoi de golf appelé «Le Défi La Sauvegarde». Forte du succès remporté par ce programme, la Compagnie a décidé, en 1986, de maintenir son engagement dans le milieu du golf en rééditant le Défi et en commanditant cinq nouveaux tournois, regroupés sous le nom de «Circuit de Golf La Sauvegarde». Cet événement sportif d'envergure a été largement couvert par les médias provinciaux et même nationaux, contribuant ainsi à diffuser le nom de La Sauvegarde et à accroître sa notoriété auprès du public. Cette commandite, qui s'inscrit dans le courant des méthodes publicitaires les plus modernes, a brillamment pris la relève des campagnes traditionnelles de publicité.

L'importance du facteur humain

Les statistiques et les explications savantes que l'on accole généralement aux résultats financiers jettent parfois dans l'ombre le travail des employés d'une entreprise. C'est pourquoi, il importe de souligner l'aspect humain de nos activités, puisque sans le concours de tous ces hommes et de toutes ces femmes, aucun progrès ne serait possible.

Les artisans de notre succès en 1986 sont nombreux. En effet, les neuf membres de l'équipe de direction sont appuyés par 69 gestionnaires, professionnels et techniciens qui, au siège social, rivalisent d'efforts avec 153 employés syndiqués. Dans les bureaux régionaux, 15 directeurs assurent la distribution de nos produits et services, avec l'aide de 30 secrétaires et d'une solide équipe de 128 assureurs-vie. Ces effectifs de production sont épaulés par 12 agents généraux affiliés, qui emploient eux-mêmes quelque 80 courtiers contribuant pour environ le tiers de nos ventes.

En tout, près de 500 personnes rassemblées autour d'un même objectif: aider des milliers de Québécois et de Québécoises en leur procurant une sécurité financière en cas de décès, d'invalidité ou, perspective beaucoup plus agréable, lors de la retraite.

Progression des ventes

En 1986, le capital assuré des ventes combinées d'assurances individuelles et collectives s'est élevé à 700 323 000 $, en regard de 637 577 000 $ en 1985, ce qui représente une hausse de 10 %.

À elles seules, les ventes d'assurances individuelles ont totalisé 541 435 000 $ grâce à l'établissement de 12 000 nouveaux contrats d'un capital moyen de 45 000 $. Pour conclure ces ventes, notre personnel vendeur a dû faire environ 40 000 analyses de besoins, ou présentations de vente, soit environ 200 par année pour chacun de nos assureurs-vie et de nos courtiers.

Le Circuit de golf La Sauvegarde s'inspire d'une technique de communication novatrice: la commandite. Cet événement sportif d'envergure a permis de renforcer l'image de marque de la Compagnie et d'accroître sa notoriété.

En assurances collectives, nos représentants ont fait souscrire pour 128 581 000 $ de nouvelles assurances à 219 employeurs comptant en moyenne 33 employés. Depuis plusieurs années déjà, La Sauvegarde a résolument axé ses efforts sur le marché des petites et des moyennes entreprises afin de mettre à leur disposition une protection d'assurance comparable à celle dont bénéficient habituellement les grandes entreprises,secteur où nous sommes aussi très présents.

Dans le domaine des rentes individuelles, La Sauvegarde a recueilli 13 170 000 $ de primes, soit une augmentation de 31 % par rapport à 1985. En rentes collectives, ces primes atteignent 5 515 160 $, et sont supérieures de 53 % à l'année dernière. En tout, près de 3 400 personnes ont confié des fonds à notre Compagnie pour toucher une rente dès maintenant, ou au moment de la retraite.

Le capital assuré en vigueur à La Sauvegarde a progressé de 6,3 % depuis l'an dernier pour s'établir à 7 265 000 000 $.

Profil des revenus

De façon globale, les résultats financiers se sont avérés excellents malgré le contexte de restructuration qui a prévalu à la *Compagnie* au cours de l'année.

Les primes, qui représentent le poste le plus important des revenus, ont franchi le cap des cent millions de dollars pour atteindre 102 123 000 $.

Les primes d'assurances et de rentes individuelles ont totalisé 36 136 000 $, en hausse de 15 % tandis qu'en assurances et rentes collectives, elles s'élèvent à 32 208 000 $. Dans le secteur de l'assurance accident-maladie, nous avons perçu 17 650 000 $ de primes. Quant à celles provenant des fonds distincts, elles se chiffrent à 16 129 000 $.

Toujours soucieuse d'aider le personnel à réaliser son plein potentiel, La Sauvegarde met à la disposition de ses employés divers cours leur permettant d'acquérir de nouvelles connaissances ou de se perfectionner.

Les revenus nets de placements, à 48 239 000 $, ont progressé de 7 %. Ce montant traduit pour l'année un taux de rendement de 12,06 % sur l'actif investi, c'est-à-dire 0,18 % de moins qu'en 1985: un excellent résultat si l'on considère le fléchissement des taux survenu pendant l'année. Les revenus de placements proviennent principalement de trois sources: d'abord, des intérêts sur obligations, qui s'inscrivent à 27 832 000 $; ensuite, des intérêts sur prêts hypothécaires, qui se sont élevés à 17 758 000 $, et enfin des dividendes de 3 348 000 $ perçus de 78 compagnies québécoises et canadiennes.

Un autre poste important est celui des placements des fonds distincts et des rentes non garanties. Ces revenus ont atteint cette année 19 195 000 $.

Au 31 décembre 1986, le total des revenus de toutes provenances s'établissait à 169 701 000 $, en regard de 170 626 000 $ en 1985. Cette légère diminution est imputable au fait que la Compagnie ne peut exercer aucun contrôle sur l'augmentation des fonds distincts, élément qui influence directement cette donnée.

Les charges

Reflet de bons résultats techniques dans presque tous nos secteurs d'affaires, la somme des prestations versées totalise 80 439 000 $, en hausse de 13 % sur l'exercice antérieur.

L'augmentation des provisions techniques est de 19 752 000 $, tandis que l'accroissement des exigibilités des fonds distincts et des rentes non garanties s'établit à 32 205 000 $. Cette dernière hausse est entièrement compensée par les revenus de primes et les revenus de placements provenant de ces fonds; elle n'affecte en rien les bénéfices nets.

Quant aux charges administratives, elles sont passées de 16 584 000 $ à 18 973 000 $. Cette majoration substantielle de 14 % résulte notamment des améliorations technologiques majeures apportées dans le courant de l'année.

La forte progression enregistrée du côté des primes d'assurances individuelles perçues explique l'augmentation de 9 % des commissions de vente et de service, qui atteignent cette année 7 961 000 $.

Les charges totales de 162 688 000 $ laissent un bénéfice d'exploitation de 7 013 000 $, ce qui correspond sensiblement au chiffre de l'an dernier, qui était de 7 138 000 $.

Les ristournes aux assurés ont toutefois atteint 4 703 000 $, comparativement à 3 704 000 $ en 1985, soit un accroissement de 27 %, traduisant ainsi les résultats techniques heureux que nous avons généralement obtenus en assurances collectives.

Déduction faite de ces ristournes et des impôts, le bénéfice net s'établit à 2 313 000 $, en regard de 2 901 000 $ l'an passé. Ce fléchissement provient essentiellement des résultats techniques peu favorables enregistrés du côté de l'assurance-salaire de longue durée et de l'augmentation des charges administratives.

Considérant le bilan global des opérations, le Conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende de 29 $ par action, pour un total de 346 000 $.

L'actif de la Compagnie s'est accru de 10 % et atteint maintenant 670 168 000 $.

Remerciements

L'année écoulée s'est révélée des plus exigeantes en raison de plusieurs facteurs, dont les changements amenés par notre programme de développement technologique. La réalisation d'un tel projet, suscité par l'évolution naturelle de la technologie, mais surtout par le resserrement de la concurrence, nous aura néanmoins permis d'étaler au grand jour toute la richesse et la vitalité de nos ressources humaines. Nous tenons ici à exprimer nos plus vifs remerciements aux employés et aux représentants de La Sauvegarde pour leur travail inlassable tout au long de l'année.

Coup d'oeil sur 1987

Au cours de l'exercice, La Sauvegarde a mis en place toute l'infrastructure dont elle avait besoin pour amorcer une croissance rapide. Déjà, les efforts déployés en 1986 commencent à porter fruit, et les premiers résultats laissent entrevoir un avenir riche de possibilités. Maintenant que nous avons franchi les étapes importantes de la fusion et de la restructuration, nous sommes persuadés que 1987 sera une année de progression significative.

Le président,

Le vice-président directeur général,

Quelques résultats

Actif total

La Sauvegarde a fortement consolidé son assise financière au cours de la présente décennie, l'actif progressant à un rythme soutenu.

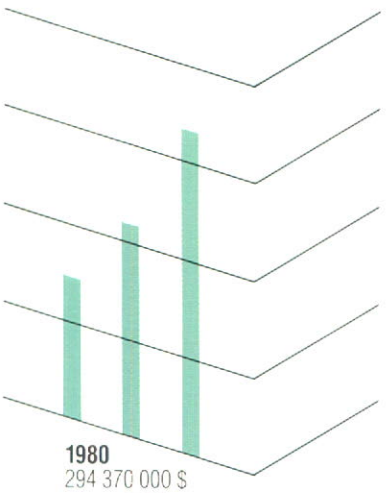

1980
294 370 000 $

1983
433 067 000 $

1986
670 168 000 $

Revenu total

L'accroissement très marqué de nos revenus reflète le dynamisme et la pertinence de nos activités de marketing.

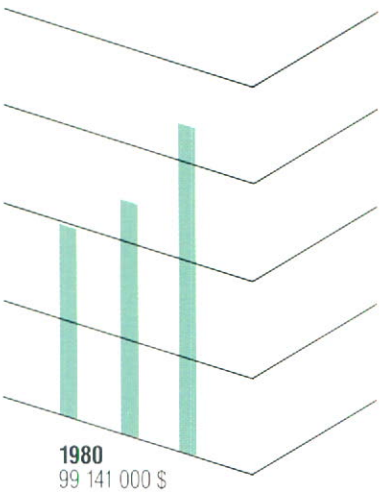

1980
99 141 000 $

1983
119 816 000 $

1986
169 701 000 $

Nouvelles ventes

En diversifiant ses réseaux de distribution, La Sauvegarde s'est ouverte de nouvelles portes sur le marché, et cette adaptation n'a pas tardé à porter fruit.

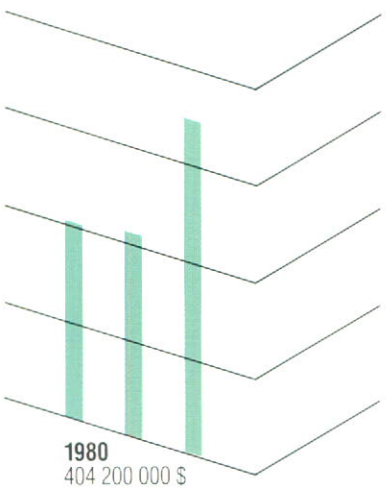

1980
404 200 000 $

1983
407 200 000 $

1986
700 323 000 $

Assurances et rentes en vigueur

La nette progression réalisée au cours des dernières années atteste du renforcement de la Compagnie sur le marché.

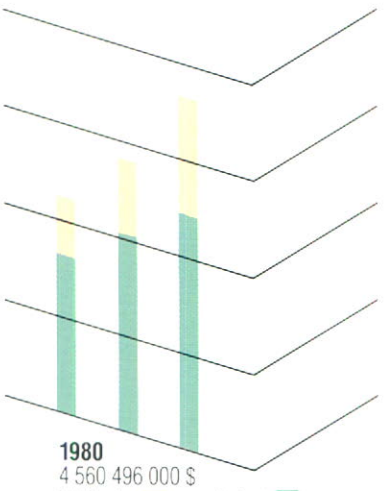

1980
4 560 496 000 $
individuelles 1 109 540 000 $ — collectives 3 450 956 000 $

1983
5 674 062 000 $
individuelles 1 387 278 000 $ — collectives 4 286 784 000 $

1986
7 452 097 000 $
individuelles 2 595 415 000 $ — collectives 4 856 682 000 $

	1986	1985
Revenus		
Primes d'assurances et de rentes	**102 123 000 $**	99 709 000 $
Revenus des placements	**48 239 000**	45 247 000
Revenus des placements des fonds distincts et des rentes non garanties	**19 195 000**	25 493 000
Revenus divers	**144 000**	177 000
	169 701 000	170 626 000
Charges		
Prestations de décès	**15 814 000**	15 578 000
Prestations d'invalidité, d'accident et de maladie	**15 564 000**	18 467 000
Échéance et retraits de valeurs de rachat	**31 662 000**	21 702 000
Rentes	**17 399 000**	15 426 000
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	**2 165 000**	2 356 000
Augmentation de la provision mathématique	**19 752 000**	27 336 000
Augmentation des exigibilités des fonds distincts et des rentes non garanties	**32 205 000**	37 396 000
Charges administratives	**18 973 000**	16 584 000
Commissions de vente et de service	**7 961 000**	7 309 000
Taxes sur primes et taxes diverses	**1 193 000**	1 334 000
	162 688 000	163 488 000
Bénéfice d'exploitation	**7 013 000**	7 138 000
Ristournes aux assurés	**4 703 000**	3 704 000
Bénéfice avant impôts	**2 310 000**	3 434 000
Impôts sur le revenu reportés (note 4)	**(3 000)**	533 000
Bénéfice net (note 5)	**2 313 000 $**	2 901 000 $

Les excédents
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1986

	1986	1985
Excédents affectés		
Solde au début	**19 125 000 $**	18 181 000 $
Virement des excédents non affectés	**3 600 000**	944 000
Solde à la fin	**22 725 000 $**	19 125 000 $

Les excédents affectés sont répartis comme suit:		
Réserve complémentaire aux provisions techniques pour certains contrats	**8 290 000 $**	7 752 000 $
Réserve pour fluctuation d'expérience	**1 382 000**	1 459 000
Réserve pour fluctuation d'éléments de l'actif	**7 882 000**	4 446 000
Réserve pour fluctuation de la valeur du marché des placements	**5 171 000**	5 468 000
	22 725 000 $	19 125 000 $

Excédents non affectés		
Solde au début Déjà établi	**16 505 000 $**	14 649 000 $
Redressement affecté à l'exercice antérieur (note 6)	**156 000**	
Redressé	**16 349 000**	14 649 000
Bénéfice net	**2 313 000**	2 901 000
	18 662 000	17 550 000
Dividendes aux actionnaires	**346 000**	101 000
	18 316 000	17 449 000
Virement aux excédents affectés	**(3 600 000)**	(944 000)
Solde à la fin	**14 716 000 $**	16 505 000 $

Les excédents non affectés sont répartis comme suit:		
Fonds des contrats avec participation	**10 940 000 $**	10 126 000 $
Fonds des contrats sans participation	**1 824 000**	4 363 000
Fonds des actionnaires	**1 952 000**	2 016 000
	14 716 000 $	16 505 000 $

L'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1986

	1986	1985
Exploitation		
Bénéfice net	**2 313 000 $**	2 901 000 $
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités:		
Augmentation des provisions techniques	**19 502 000**	24 100 000
Amortissement des immobilisations	**1 065 000**	837 000
Retraits de valeurs de rachat à même les avances aux assurés	**1 306 000**	1 410 000
Augmentation des sommes en dépôt	**5 635 000**	8 486 000
Impôts reportés	**(3 000)**	533 000
Amortissement des gains nets reportés sur placements	**(2 815 000)**	(2 082 000)
Autres	**(594 000)**	(372 000)
	26 409 000	35 813 000
Achats d'immobilisations	**(3 369 000)**	(1 934 000)
Retraits de sommes en dépôt	**(5 416 000)**	(4 874 000)
Variation nette des autres postes ne constituant pas des liquidités	**6 873 000**	(4 406 000)
Liquidités provenant de l'exploitation	**24 497 000**	24 599 000
Investissement		
Produit de cession des placements	**169 174 000**	100 224 000
Acquisitions de placements	**(192 973 000)**	(120 825 000)
Liquidités absorbées par l'investissement	**(23 799 000)**	(20 601 000)
Financement		
Remboursement des hypothèques à payer, liquidités absorbées par le financement	**(70 000)**	(60 000)
Dividendes, liquidités distribuées aux actionnaires	**(346 000)**	(101 000)
Augmentation des liquidités	**282 000**	3 837 000
Liquidités au début	**4 753 000**	916 000
Liquidités à la fin	**5 035 000 $**	4 753 000 $

Les liquidités sont constituées de l'encaisse, des dépôts à terme et du découvert bancaire.

Le bilan
au 31 décembre 1986

Actif	**1986**	1985
Obligations (note 7)	**240 943 000 $**	226 632 000 $
Actions et parts sociales (note 7)	**25 662 000**	26 778 000
Prêts hypothécaires (note 7)	**151 472 000**	136 248 000
Avances aux assurés	**11 875 000**	13 008 000
Immeubles (note 7)	**3 191 000**	3 504 000
Encaisse et dépôts à terme	**12 752 000**	6 970 000
Primes à recevoir	**5 926 000**	12 704 000
Revenus des placements échus et courus	**8 051 000**	8 508 000
Mobilier, équipement, logiciels et améliorations locatives (note 8)	**6 453 000**	4 075 000
Autres éléments	**3 472 000**	2 715 000
Fonds de rentes non garanties, au coût	**8 644 000**	8 679 000
Fonds distincts, à la valeur du marché	**191 727 000**	160 084 000
	670 168 000 $	609 905 000 $

Au nom du conseil d'administration

Président

Président du conseil

Passif	**1986**	1985
Provisions techniques		
Provision mathématique (note 9)	**367 126 000 $**	347 107 000 $
Provision pour participations et ristournes	**3 686 000**	4 043 000
Provision pour prestations non déclarées	**2 987 000**	4 152 000
Provision additionnelle pour l'assurance collective	**4 598 000**	3 333 000
	378 397 000	358 635 000
Sommes en dépôt	**22 713 000**	22 494 000
Prestations à payer	**4 248 000**	5 522 000
Hypothèques à payer (note 10)	**2 948 000**	3 018 000
Découvert bancaire	**7 717 000**	2 217 000
Créditeurs et frais courus	**3 233 000**	2 518 000
Gains nets reportés sur placements	**6 516 000**	5 273 000
Autres éléments	**4 386 000**	3 164 000
Impôts reportés	**1 960 000**	2 433 000
Fonds de rentes non garanties, avoir des membres	**8 644 000**	8 679 000
Fonds distincts, avoir des membres	**191 727 000**	160 084 000
	632 489 000	574 037 000
Capital social et excédents		
Capital social (note 11)	**238 000**	238 000
Excédents affectés	**22 725 000**	19 125 000
Excédents non affectés	**14 716 000**	16 505 000
	37 679 000	35 868 000
	670 168 000 $	609 905 000 $

1. Principales pratiques comptables

Les états financiers ont été préparés selon les pratiques comptables prescrites ou permises par le Département des assurances du Canada.

Revenus et charges

Les revenus et charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en tenant compte des particularités suivantes:

Les revenus de primes d'assurances et de rentes sont comptabilisés jusqu'à la prochaine échéance de la prime.

Les frais de commissions de vente et de service sont comptabilisés annuellement à la date d'échéance du contrat. La partie de frais de commissions afférente aux revenus non gagnés est reportée comme frais imputables au prochain exercice.

Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont inscrits au coût non amorti. La prime ou l'escompte sur acquisitions d'obligations ou d'hypothèques est amorti sur la période comprise entre la date d'acquisition et la date d'échéance, d'après la méthode de rendement effectif.

Les actions et les avances aux assurés sont inscrites au coût. Les immeubles repris par la compagnie sur des prêts hypothécaires en défaut sont inscrits au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Les immeubles pour fins de placements sont inscrits au coût non amorti.

Autres éléments d'actif

Certains éléments d'actif, tels que l'ameublement, le stock de fournitures de bureau et certains comptes à recevoir, sont inscrits au bilan moyennant une affectation des excédents pour un montant équivalent.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement constant, sauf l'amortissement des immeubles qui est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des affaires sont imputés aux charges de l'exercice où ils sont engagés, à l'exception d'une partie relativement à l'assurance-vie individuelle qui est reportée aux exercices futurs et est déduite de la provision mathématique.

Fonds distincts

Les fonds sous gestion pour le compte de régimes supplémentaires de rentes sont inscrits au bilan à la valeur du marché et, les revenus, les charges et les excédents de ces fonds sont inscrits aux revenus et aux charges à l'état des résultats de la compagnie.

Gains nets reportés sur placements

Obligations et hypothèques:
Les gains et les pertes sont amortis d'après la méthode de l'amortissement constant jusqu'à l'échéance des titres vendus, pour une période n'excédant pas 20 ans.

Actions:
Les gains et pertes réalisés à la vente des actions sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 15%, en tenant compte de la plus-value ou de la moins-value des actions en portefeuille à la date du bilan.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont inscrits aux états financiers d'après la méthode du report d'impôts.

2. Mode de constitution

La compagnie est constituée en vertu de 1-2 George V – Chapitre 139, Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, et d'un certificat de fusion du 30 juin 1985 selon la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

3. Modification dans l'application des pratiques comptables

La méthode de comptabilisation de certaines commissions de vente et de service a été modifiée au cours de l'exercice. Cette modification non rétroactive a augmenté de 446 000 $ le bénéfice net de l'exercice 1986 et de 762 000 $ les autres éléments d'actif au 31 décembre 1986.

4. Impôts sur le revenu reportés

	1986	1985
Les impôts sur le revenu se composent des éléments suivants:		
Impôts selon le taux de base combiné (fédéral et provincial) de 41,50%	**958 000 $**	1 425 000 $
Diminution des impôts attribuable aux éléments suivants:		
Portion non imposable des gains en capital	**(476 000)**	(361 000)
Revenus de dividendes non imposables	**(512 000)**	(483 000)
Imposition de revenu à des taux inférieurs à ceux prévus	**27 000**	(48 000)
	(3 000)$	533 000 $

5. Répartition des résultats

Les résultats de l'exercice sont répartis entre les assurés participants et les actionnaires.

La part des résultats de l'exercice attribuable aux actionnaires représente un bénéfice net de 58,39 $ par action (108,50 $ par action en 1985).

6. Redressement affecté à l'exercice antérieur

Ce redressement est relatif à des changements de méthodes et d'hypothèses dans l'évaluation de la provision mathématique au 31 décembre 1985. Il a augmenté la provision mathématique des contrats sans participation de 1 837 000 $ et a réduit la provision des contrats avec participation de 1 571 000 $; les impôts reportés ont également été réduits de 110 000 $. Le redressement est appliqué de façon rétroactive au 1er janvier 1986 sans redressement des chiffres de l'exercice précédent.

7. Placements

La valeur du marché autorisée des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles, compilée selon les données du Département des assurances du Canada, s'établit à 441 431 000 $ (408 755 000 $ en 1985).

8. Mobilier, équipement, logiciels et améliorations locatives

	1986	1985
Coût	**10 330 000 $**	6 961 000 $
Amortissement cumulé	**3 877 000**	2 886 000
	6 453 000 $	4 075 000 $

Les frais d'exploitation de l'exercice comprennent une charge d'amortissement de 991 000 $ (757 000 $ en 1985).

9. Provision mathématique

La provision mathématique au bilan a été diminuée d'une partie des frais d'acquisition sur nouvelles affaires reportés de 11 493 000 $ (10 483 000 $ en 1985).

10. Hypothèques à payer

	1986	1985
Emprunt remboursable par versements mensuels de 27 000 $, incluant les intérêts calculés à 12,75%, échéant le 5 mars 1994 et garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 3 065 000 $	**2 452 000 $**	2 471 000 $
Emprunt remboursable par versements mensuels de 7 000 $, incluant les intérêts calculés à 8%, échéant en 1994 et garanti par une hypothèque intégrante	**496 000**	547 000
	2 948 000 $	3 018 000 $

Les versements des 5 prochains exercices se chiffrent à: 77 000 $ en 1987; 84 000 $ en 1988; 92 000 $ en 1989; 101 000 $ en 1990 et 111 000 $ en 1991.

Les charges de l'exercice comprennent des intérêts sur hypothèque de 305 000 $ (308 000 $ en 1985).

11. Capital social

	1986	1985
AUTORISÉ 20 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
ÉMIS ET VERSÉ 11 920 actions payées à 20%, soit 20 $ chacune	**238 000 $**	238 000 $

12. Engagements

a) Baux:
La compagnie a signé avec Place Desjardins inc., compagnie apparentée, un bail net échéant le 31 décembre 2005 pour les locaux de son siège social. En outre, la compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements, principalement avec des institutions apparentées, pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ 4 ans.

Les versements minimums concernant ces baux totalisent 21 645 000 $ et les versements des 5 prochains exercices se chiffrent à: 1 476 000 $ en 1987; 1 452 000 $ en 1988; 1 398 000 $ en 1989; 1 294 000 $ en 1990 et 1 134 000 $ en 1991.

b) Convention d'appui:
En vertu d'une convention d'appui signée avec Place Desjardins inc., la compagnie s'est engagée à verser un loyer additionnel de 2 167 000 $ à raison d'environ 241 000 $ par an pour les exercices 1987 à 1995.

Dépendant de certaines conditions de rentabilité de Place Desjardins inc., cette dernière pourrait rembourser des montants jusqu'à concurrence de ces sommes au cours des exercices 1988 à 1996.

c) Régime de rentes du personnel:
Les modifications apportées en 1979 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel pour services passés, dont le solde d'environ 809 000 $ au 31 décembre 1986 sera imputé aux résultats sur une période n'excédant pas 7 ans.

13. Opérations entre compagnies apparentées

La compagnie est propriété des Caisses populaires, des Fédérations de Caisses populaires Desjardins membres de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de ses assurés détenteurs de contrats participants. La compagnie effectue certaines transactions commerciales avec d'autres institutions de ce groupe. Outre celles déjà mentionnées à la note 12 concernant les engagements, les principales transactions effectuées en 1986 sont les suivantes:

Assurance-vie Desjardins:
– Cession de contrats d'assurance par la compagnie en faveur de l'Assurance-vie Desjardins pour une prime de 687 000 $ (1 508 000 $ en 1985).
– Cession de contrats d'assurance par l'Assurance-vie Desjardins en faveur de la compagnie pour une prime de 17 416 000 $ (19 960 000 $ en 1985).

Corporation Desjardins de traitement informatique:
– Traitement informatique par la Corporation Desjardins de traitement informatique pour un montant global de 1 207 000 $ (648 000 $ en 1985).

14. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Le rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
La Sauvegarde Compagnie d'assurance
sur la vie

Nous avons vérifié les états des résultats, des excédents affectés, des excédents non affectés et de l'évolution de la situation financière de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1986 ainsi que le bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1986 et sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les exigences du Département des assurances du Canada, et, à l'exception du changement de méthode de comptabilisation des commissions mentionné à la note 3, ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mahon Noiseux

Comptables agréés

Montréal, le 16 février 1987

L'attestation de l'actuaire responsable de l'évaluation

J'ai évalué les provisions techniques des contrats de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie en vue de l'établissement du bilan au 31 décembre 1986 et de l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date.

À mon avis,

i) l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance;

ii) les provisions techniques constituent une couverture appropriée des paiements futurs des contrats de la compagnie envers les assurés;

iii) un montant approprié à l'égard de ces provisions a été imputé à l'état des résultats; et

iv) des affectations des excédents affectés ont été faites, d'une part, pour couvrir d'une façon appropriée les valeurs de rachat et les provisions négatives et, d'autre part, comme protection contre les fluctuations défavorables plus importantes que celles prévues dans le calcul des provisions techniques.

André Verdon

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.

Vice-président – Actuariat

Actuaire responsable de l'évaluation

Montréal, le 17 février 1987

Les membres de la direction

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
Président

Serge Beaudoin, f.s.a., f.i.c.a.
Vice-président directeur général

Gérard Bouvier, c.a.
Vice-président – Finances

Robert Cassivi, c.a.
Vice-président – Contrôle et informatique

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
Vice-président – Actuariat

Alain Larivière, c.a., a.s.a.
Vice-président – Marketing

Monique Couturier, f.l.m.i.
Vice-présidente – Communications

Jacques Henry, c.r.i.
Vice-président – Ressources humaines

Jacques G. Beauregard, avocat
Secrétaire et Vice-président – Affaires juridiques

Les directeurs de service

Roger Aubé, a.v.a.
Directeur – Réseaux des assureurs-vie

Gilles St-Georges, a.v.a.
Directeur – Réseaux des assureurs-vie

Michel Bélisle, a.v.a.
Directeur – Agences générales et bureau des courtiers

Philippe Raymond
Directeur – Marketing des produits collectifs

Claude Vaugeois, a.v.a.
Directeur – Marketing des produits individuels

Serge Laurin, a.v.a.
Directeur – Administration de la vente

Robert Briau, b.sc.math.
Directeur – Administration des assurances collectives

Georges Hébert, m.d.
Directeur médical

Aimé Cadieux, f.l.m.i.
Directeur – Administration des prestations

Jean-Pierre Hardy, a.s.a.
Directeur – Administration des assurances individuelles

Pierre Dominique, c.a.
Directeur – Services comptables

Neil Meagher, f.l.m.i.
Directeur – Gestion des systèmes d'information

Louise Lussier, c.g.a.
Directrice – Budgets et prix de revient

Luc Roger, a.s.a.
Directeur – Service du personnel

Claude Daigle
Directeur – Développement organisationnel

Jean Michaud
Directeur – Gestion des portefeuilles

Jean-Pierre Morin
Directeur – Prêts hypothécaires

Les directeurs des bureaux régionaux

Réjean Ross
Bas-Saint-Laurent
110, rue Saint-Germain Est
Rimouski G5L 1A5
418-724-4426

Jean-Guy René, a.v.a.
Drummondville
2950, boul. Lemire
Bureau 203
Drummondville-Sud J2B 7J6
819-477-5300

Serge Grenon
Granby
306, rue Principale
Granby J2G 2W4
514-378-5249

La Mauricie
1055, boul. des Forges
Bureau 320
Trois-Rivières G8Z 4J9
819-376-2528

René Tremblay
Laval
554, rue Ampère
(Laval-des-Rapides)
Laval H7N 5C5
514-663-7070
et
Outaouais
151, boul. Gréber
Bureau 200
Pointe-Gatineau J8T 3R1
819-568-2820

Claude Doyon
Lévis
Place Tanguay
Lévis G6V 6W8
418-837-8856

Émile Turcot, a.v.a.
Montréal-Montcalm
10222, boul. Saint-Michel
Bureau 200
Montréal-Nord H1H 5H1
514-384-1510

Guy Dussault
Montréal-Rive-Sud
6200, boul. Taschereau
Bureau 302
Brossard J4W 1M7
514-445-4462

Denis Belval, a.v.a.
Montréal-Ville-Marie
5925, rue de Jumonville
Bureau 200
Montréal H1M 1R2
514-253-1002

Denis Jolicoeur, a.v.a.
Québec
2873, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy G1V 1W3
418-653-1051

Ludger Tardif, a.v.a.
Repentigny
629, boul. d'Iberville
Bureau 220
Repentigny J6A 2C5
514-581-1710

Gaétan Doucet
Rouyn-Noranda
185, av. Principale
Rouyn J9X 4P9
819-762-3569

Denis Lessard, a.v.a.
Saguenay-Lac-Saint-Jean
475, rue des Champs-Élysées
Chicoutimi G7H 5V7
418-549-7518

Michel Smith
Sherbrooke
100, rue King Est
Sherbrooke J1G 1A4
819-569-5505

Gilles St-Germain, a.v.a.
Bureau des Courtiers
1100, boul. Crémazie Est
Bureau 705
Montréal H2P 2X2
514-374-9181
1-800-361-4749

Les agents généraux affiliés

Cauchon, Assurance-vie Inc.
40, rue Saint-Philippe
Clermont G0T 1C0
418-439-3911

Champoux & associés Inc.
343, boul. Manseau
Joliette J6E 3C9
514-759-6252
1-800-363-2782

Courtiers d'assurances Fauchon, Jetté, Laurin Inc.
8910, rue Lajeunesse
Bureau 201
Montréal H2M 1R9
514-384-7750

Jacques Gingras Agent général Inc.
3350, rue de la Pérade
Bureau 206
Sainte-Foy G1X 2L7
418-656-6721

Agence d'assurance A. Giroux & associés Ltée
435, boul. Saint-Laurent
Bureau 203
Ottawa (Ont.) K1K 2Z8
613-744-5222

Les Services d'assurances Desormiers, Lalonde et associés Inc.
7005, boul. Taschereau
Bureau 255
Brossard J4Z 1A7
514-445-1445

Les Courtiers d'assurances Laplante et associés Inc.
1015, rue Thibeau
Cap-de-la-Madeleine G8T 7B3
819-375-5515

Michel H. Pelletier & associés Inc.
3608, boul. de la Concorde Est
Saint-Vincent-de-Paul
Laval H7E 2C9
514-661-5280

F. Richard Inc.
321, rue Beaudry Nord
Joliette J6E 6A7
514-756-8657

Les Assurances Pierre Robert Inc.
1895, rue de Salaberry
Bureau 1
Montréal H3M 1K5
514-331-7290

Maison de courtage Lomer Thibaudeau & associés Inc.
110, rue de la Barre
Bureau 211
Longueuil J4K 1A3
514-679-5180

Le bureau des assurances et rentes collectives
7333, place des Roseraies
Bureau 410
Anjou H1M 2X6
514-352-1004
1-800-361-5763

Le siège social
1, Complexe Desjardins
Montréal H5B 1E2
514-285-7700
1-800-361-7285